LE NUMÉRO 5 CENTIMES

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Socialiste Quotidien

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

SIXIEME ANNEE. — N° 157

MERCREDI 5 JUIN 1900

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes. . . .	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements.	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION :

ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

ANNONCES

Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal ;

ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

et dans toutes les agences de publicité

La Vérité de Demain

Galilée, pieds nus, revêtu de la livrée infâme, un cierge à la main, murmurait sur les marches du parvis où il faisait amende honorable de ses « damnables erreurs » : « Et pourtant elle tourne ! *E pur si muove !* »

La parole du grand précurseur de la science contemporaine, convaincu d'erreur et de blasphème par les prêtres de son temps, chantait dans ma mémoire en sortant vendredi de la séance de la Chambre.

Dehors, sur la place de la Concorde, les camelots vendaient les feuilles immondes dont les mensonges ont empoisonné l'esprit public en falsifiant toutes les sources de l'information.

On se précipitait sur les nouvelles de la séance du Sénat, au cours de laquelle le général Mercier avait affirmé le droit à la forfaiture et au crime d'Etat.

En rapprochant de cet étrange délire des consciences et des cerveaux faussés par l'éducation cléricale et les mensonges hypocrites de l'Eglise, le discours d'une lucidité et d'une précision admirables que Millerand venait de prononcer à la Chambre, je sentais que ces tourbillons d'une rage aveugle se débattant dans la nuit et s'efforçant d'épaissir encore les ténèbres n'auraient qu'un temps.

E pur si muove ! La roue du progrès, la roue symbolique du temps, tourne quand même.

Chaque jour un progrès est accompli, un pas est fait dans le champ immense ouvert devant nous.

Je recommande aux lecteurs de ce journal la lecture attentive de ce discours du ministre du commerce. Ils verront comment envers et contre tous, l'invincible force des choses poursuit son œuvre d'affranchissement et de lumière.

Vendredi dernier, en réponse à une interpellation de Vaillant sur les mesures à prendre pour atténuer les conséquences du chômage, Millerand exposait ce que son département avait fait dans ce sens. Je ne saurais énumérer ici par le menu les décisions prises.

Encore une fois, il faut lire dans ce journal quelles laborieuses et patientes études ont été faites et l'ensemble des décisions arrêtées.

Qu'il me suffise de faire remarquer que toutes les mesures sollicitées sur la question par le citoyen Vaillant avaient déjà fait l'objet des recherches de l'Office du travail de telle sorte que le ministre du commerce avait par avance réalisés dans son département les réformes réclamées. Mais là n'était pas l'intérêt de la séance et du discours de Millerand.

L'intérêt de la séance et de ce discours résidait, pour moi, surtout dans l'attitude de la Chambre, quand l'orateur indiqua, en passant, la pensée maîtresse qui l'a guidé et inspiré depuis l'avènement du cabinet actuel : développer l'organisation syndicale, le groupement des forces ouvrières associées, fédérées entre elles par le moyen des Bourses du travail et collaborer avec les associations corporatives fortement groupées à l'organisation du travail et à l'amélioration générale de ses conditions.

Au centre, à droite on écoutait dans un silence où il y avait de l'étonnement, mais plus encore de résignation que de stupeur. Pas une marque d'improbation, ni même d'impatience.

Il semblait que la conception développée par Millerand des devoirs de l'Etat, collaborant avec les syndicats ouvriers à la régularisation de l'emploi de la main-d'œuvre, sur le marché de la production française, fut une vieille conception acceptée, reconnue officiellement, pratiquée depuis des années.

Et l'ironie des circonstances, qui fait bien les choses quand elle s'en mêle, avait voulu précisément que la séance au cours de laquelle cette notion de l'Etat coopérant avec les syndicats ouvriers, sous leur inspiration, leur initiative et leur contrôle, à l'amélioration des conditions du travail, fut présidée par M. Aynard !

M. Aynard, l'économie politique faite homme ! Un des rares tenants de l'antique « laissez faire, laissez passer », qui, il y a quelques années encore, n'avait pas assez de sarcasmes et de rires insultants pour « les folles utopies » de l'organisation du travail.

Quel contraste ! Et comme la paisible démonstration faite par Millerand de ce que l'Etat peut et doit faire, avec le concours normal et permanent du syndicat, empruntait de force et de vérité éclatante au hasard qui avait fait de M. Aynard le président de cette séance calme et laborieuse, où fut esquissée, dans ses grandes lignes, l'œuvre future à réaliser par les syndicats ouvriers.

Il y a dix ans, le même discours serait tombé au milieu de l'indifférence des uns, qui ne lui auraient pas fait l'honneur de le prendre au sérieux au milieu des protestations véhémentes des autres, qui auraient vu une conception malsaine et anti-sociale qu'il fallait combattre avec énergie, au nom des sacrés principes de la non-intervention de l'Etat en matière sociale.

Vendredi, ce n'était plus le membre d'une opposition infime, luttant contre le bruit des conversations dédaigneuses ou des colères déchaînées qui parlait, mais un membre du gouvernement.

Et, je le répète, les appels faits par un ministre du haut de la tribune à la conscience ouvrière des travailleurs pour qu'ils s'organisent en associations de classe, la Chambre les écoutait sans colère et sans effroi.

Que dis-je ? Elle les approuva, les encouragea de son vote.

Oh ! sans doute, beaucoup n'ont pas compris l'importance de leur vote. D'aucuns, tout en se rendant compte des résultats sociaux qui peuvent en sortir, ont dissimulé leur répugnance individuelle, par crainte du commentaire que les électeurs feraient de leur vote d'opposition.

Qu'importe ? Le fait à constater c'est que la terre tourne quand même selon le mot de Galilée. La roue du progrès ne s'arrête pas. La force des choses est plus puissante que la résistance acharnée des hommes, plus forte que leurs violences même.

Et c'est un réconfort pour nous qui avons connu les jours de la résistance opiniâtre et entêtée aux vérités sociales les plus banales, de constater que « l'utopie » d'hier est la vérité reconnue aujourd'hui.

Sans doute ce n'est qu'une partie de la vérité qui est acceptée. Une partie de notre idéal est encore méconnue, relégué dans le domaine de la chimère et de l'imagination.

Mais ayons foi dans le témoignage que nous donne la période d'histoire à laquelle nous assistons.

Ce qui reste encore « d'utopie » passera dans la réalité et fera demain de notre « chimère » la vérité banale que les hommes s'étonneront d'avoir insultée et méconnue.

Gustave ROUANET

CHRONIQUE

UNE LEÇON DE L'HISTOIRE

Que nos amis lisent l'*Histoire socialiste* où Jaurès étudie en ce moment les origines de la Révolution bourgeoise. Ils y verront qu'en 1789 la bourgeoisie était maîtresse des grands emplois progressivement envahis depuis trois siècles, de la fortune publique déjà émancipée de la forme corporative, déjà capitaliste. La bourgeoisie n'a pas brisé ces chaînes de servitude, mais rompu les derniers liens qui retenaient l'essor de sa liberté. Elle n'a pas conquis la place — elle y était déjà — *elle s'y est installée.*

C'est une loi générale : les Révolutions ne sont pas l'œuvre de classes opprimées, miséreuses, mais de classes déjà conscientes, déjà en partie émancipées, et qui veulent l'être tout à fait. Les derniers liens si minces qu'ils soient, pèsent plus que les premières chaînes avec tout leur poids. L'esclavage abrutit et l'habitude le rend insensible. Quand une fois on a goûté à la coupe de la liberté, on veut la boire tout entière.

Grande leçon pour le prolétariat ! Lui aussi doit user pour se fortifier, s'organiser de toutes les ressources que lui offre la société capitaliste. Comme l'industrie capitaliste du dix-huitième siècle a brisé les cadres des vieux règlements qui enserraient la production, que le développement du travail s'élève dès aujourd'hui dans la cité bourgeoise qu'elle doit envahir et remplacer.

C'est pourquoi je voudrais le prolétariat conscient, organisé, riche aussi pour qu'il pût lutter et imposer sa volonté. Et comment sera-t-il riche sinon par les ressources des coopératives, des syndicats puissants, caisses de chômage, caisses de grève et aussi caisses de secours, pour ne pas laisser à la philanthropie bourgeoise le soin de réparer les maux faits par le système social bourgeois — ce qui est un moyen de corrompre la reconnaissance, d'endormir les aspirations prolétariennes — que d'œuvres à faire, et combien peu de faites !

Je voudrais plus encore. Il ne me suffit pas que le prolétariat s'organise en face du capitalisme, je voudrais qu'il pénétrât sur son propre terrain, dans ses sociétés de bienfaisance, ses mutualités, même dans ses conseils. Une société ouvrière s'est récemment constituée à Paris pour acquérir les actions des grandes compagnies, des grandes sociétés financières, et pénétrer par là dans les conseils d'administration. La tentative faite il y a quelques années par les employés de chemins de fer avait échoué par suite de circonstances spéciales, il est bon de la reprendre.

Oh ! sans doute le prolétariat *organisé* peut s'opposer au prolétariat *révolutionnaire*, et c'est là-dessus que comptent les malins de la bourgeoisie. Les trades-unions Anglaises, puissantes machines de guerre contre le capitalisme industriel, puissants moyens d'action pour le relèvement des salaires ouvriers, furent en effet des aristocraties du travail fermées, égoïstes, dépourvues de l'esprit social.

En France même, nous voyons plus encore des syndicats, des mutualités ouvrières non seulement s'entendre — ce qui ne serait pas un mal — avec le patronat, mais subir son influence, se laisser mater, amadouer par lui, traiter en enfants qu'on calme avec une tape amicale sur la joue.

L'ouvrier lutté, de frayer avec le prolétariat bourgeois, de se rencontrer avec lui dans des comités, de recevoir les visites industrielles oublie pour quelques avantages immédiats et modestes, pour un peu de panache aussi la justice idéale et complète qui lui est due.

Et ce que le prolétariat ne viendra pas, une fois sa petite place faite dans la société actuelle, à renoncer à l'émancipation totale ? Ne se contentera-t-il pas de rester perpétuellement à son rang, sous officier respectueux dans l'armée capitaliste ?

Non, non ! craindre cela, c'est méconnaître la puissance de pénétration de l'esprit de liberté. On oublie que les [illegible] éléments sont tous les jours et de plus en plus pénétrés d'un souffle socialiste. On oublie aussi que nous ne sommes pas des Anglais. Nous ne nous accommodons pas de ces compromis qui permettent aux institutions du moyen-âge de vivre là-bas côte à côte avec celles du dix-neuvième siècle.

Nous poussons nos idées jusqu'au bout. On ne vous satisfait pas avec des demi-mesures. C'est un danger sans doute car nous aimons tant la logique que nous préférons parfois un édifice achevé — fût-il en en carton — à un bon abri provisoire mais solide. C'est un danger, mais c'est aussi une force.

Car, si nous avons entraîné le vieux monde dans la voie de la liberté, c'est pour avoir levé bien haut et déployé en tête fois tout notre drapeau.

Croyez-vous donc qu'une fois qu'il aura goûté des joies de la vie normale par la conquête d'un salaire raisonnable, qu'il aura pris conscience de sa force et de sa dignité, dans l'administration d'organisations puissantes, croyez-vous que le prolétariat sera disposé à laisser aux millions capitalistes le pouvoir et la direction des forces économiques et sociales ? Ses ambitions grandiront avec sa force.

Le peuple franchira le stade du régime social constitutionnel, pour aller à la République sociale, comme il est allé de la monarchie à la République politique.

Et puis, s'il y a danger que le prolétariat s'endorme, c'est aux socialistes de le réveiller. Non point en le détournant de sa tâche économique quotidienne, mais en le faisant avec lui.

En pénétrant dans la vie actuelle, ils peuvent dès à présent la socialiser. N'abandonnons aux partis sans doctrine le bénéfice d'aucune *réforme partielle*. Ne les laissons pas accaparer la reconnaissance que les misérables, les déshérités donnent si aisément à ceux qui les soulagent, tout le bien qui peut se faire dans la société actuelle doit être dû au levain socialiste.

Et comment donc préparer le prolétariat à sa tâche future, sinon en l'habituant à se mouvoir au milieu des réalités complexes ? Sera-t-il vraiment fort, tant qu'il lui faudra pour ne rien perdre de sa force se raidir et s'isoler ? Un coup léger de la main fait plier le genou tendu et immobile. Le peuple doit-il être comme un pieu que l'on déplante en cas d'attaque ? Encore une fois voulons-nous préparer une République sociale ou une armée pour un dictateur.

Au reste, pour que le danger de l'embourgeoisement du prolétariat fût réel, il faudrait, en France, une bourgeoisie intelligente et souple, des conservateurs capables d'initiative hardie, assez avisés pour savoir — comme fit à certains jours l'aristocratie anglaise — jeter du lest à temps.

Ai-je besoin de dire que ce tableau n'est guère celui de la bourgeoisie française, cléricalisée jusqu'à la moelle, imbue des vieilles idées sur le patronat, tempérée ou complète par le patronat, incapable même d'accepter franchement l'organisation syndicale ?

Etrange ironie ! Les libéraux bourgeois, héritiers de la bourgeoisie révolutionnaire, sont des sénateurs. Leurs fils président les cercles catholiques ou les réunions nationalistes, ou bien encore vont grossir l'armée des petits politiciens et arrivistes qui ploient la France depuis trente ans.

Le prolétariat peut faire de la diplomatie avec ces gens-là. Il ne risque rien. Ils sont trop bêtes ou trop grossièrement égoïstes.

Le seul parti réformiste est aujourd'hui en France le parti révolutionnaire.

C'est seulement par l'appui d'une classe ouvrière puissante et riche, en plein capitalisme, que le parti socialiste son vrai représentant, peut-être.

Je voudrais que partout où l'on aurait besoin d'un cœur, d'une pensée, d'une volonté, d'un avis utile, un socialiste répondît à l'appel.

La voilà, la vraie conquête du pouvoir, celle qui prépare l'autre, sans laquelle l'autre est un vain leurre.

Quand une épidémie de choléra éclate, c'est la terreur, la fuite partout. Cependant la tuberculose fait tous les ans, sans bruit, sournoisement, autant de victimes que le choléra. Limitons la tuberculose et la bourgeoisie qui fit de même. Infiltrons-nous. Envahissons. Minons, minons du dedans.

F. HARDU.

Echos & Nouvelles

Les femmes dans l'Empire britannique.

En Angleterre, l'élement feminin dépasse de 500,000 le chiffre de la population masculine. En revanche, dans les colonies anglaises, il en faut de 60,000 pour que chaque colon ait sa chacune. Que faire ?

C'est bien simple, disent les économistes : il suffit d'envoyer aux célibataires coloniaux les 60,000 métropolitaines que la loi de l'offre et de la demande condamne, dans la mère-patrie, à coiffer sainte Catherine.

La solution est évidemment radicale, et l'on comprend qu'elle ait satisfait des économistes. Mais elle n'a point pris à dû les femmes. Celles-ci persistent à croire, en effet, que les choses du cœur échappent aux théories économiques.

***

NOUVELLES A LA MAIN

Dufourneau bien mis, présente un billet de banque chez un changeur.

— Mais le billet est faux !

Dufourneau sourit, ouvre son portefeuille, en prend un autre :

— Tenez, en voici un bon.

Puis, avec une bonhomie charmante :

— On peut toujours essayer, n'est-ce pas ?

Le Chômage

Le *Peuple*, organe du Parti Ouvrier belge, publie l'article suivant qu'on lira certainement avec intérêt :

Il n'est pas d'événement de nature à troubler plus profondément la vie ouvrière que le chômage.

Les conséquences de la maladie, d'un accident de travail, d'une grève, d'un décès de famille peuvent, dans une certaine mesure, être conjurées par la mutualité, l'assurance ou par l'organisation des caisses de résistance.

Et cependant, là encore, s'affirme bien souvent la stérilité de l'effort individuel, l'impuissance de l'association ; c'est, de plus en plus à la solidarité sociale que l'on fait appel. De là, dans tous les pays civilisés, l'intervention gouvernementale plus ou moins énergique pour la protection du travailleur contre la vieillesse, l'accident, l'invalidité.

Pour le chômage, à part quelques essais infructueux tentés dans un canton perdu de la Suisse, rien n'a été fait. Ici l'on se trouve en présence, non plus d'un prélèvement minime sur la richesse sociale, pour assurer la conservation et la perpétuation de la machine humaine, mais bien que l'organisation toute entière de la production.

Comment fixer des règles pour le chômage quand cette production elle-même est anarchique, livrée aux caprices de l'initiative individuelle, aux soubresauts de la concurrence commerciale et industrielle.

L'invention d'une machine nouvelle, la constitution d'un trust, l'établissement de droits protecteurs, les guerres et les révoltes sont autant d'éléments destinés à détruire complètement l'harmonie de la production d'une nation et à vouer au chômage et à la misère des millions d'êtres laborieux.

Dans l'organisation actuelle de la production et de la consommation, il ne peut être question de résoudre définitivement le problème du chômage.

C'est un des défauts les plus apparents de la cuirasse capitaliste.

Autre chose est d'atténuer le mal et de préserver de ses atteintes le plus grand nombre de producteurs.

C'est un peu dans cette intention que nous réclamons l'amélioration de la condition des ouvriers, afin d'augmenter la puissance d'achat du salaire et la réduction des heures du travail.

Comment, dans la société capitaliste actuelle, cette atténuation d'une loi fatale dans sa cruauté peut-elle se produire ?

A cette question, un ministre socialiste, le citoyen Millerand, a donné une claire et décisive réponse.

Le débat s'est produit à propos d'une interpellation de notre vieil ami Vaillant, demandant au ministre du commerce quelles mesures il comptait prendre pour protéger les ouvriers contre les chômages effrayants qui surgissent généralement les expositions, causes d'exaspération de la vie industrielle.

En tout premier lieu, pour cette circonstance spéciale, le ministre socialiste a indiqué l'ensemble de mesures dues à sa prévoyance ; il a demandé à ses collègues les renseignements permettant d'arrêter immédiatement un plan de travaux publics à effectuer par l'Etat et les administrations départementales et communales.

Un grand nombre de travaux sont projetés sur plusieurs points du territoire et le ministre de l'intérieur a annoncé que les plus grandes facilités seront données pour stimuler l'initiative municipale.

Une commission d'enquête recherchera, d'accord avec les syndicats et les bourses du travail, la confection du plan méthodique des grands travaux à exécuter, et la Chambre française dressera ce plan après avoir entendu la commission du budget.

Mais il s'agit d'arriver à une réglementation permanente du travail. Celle-ci doit, nécessairement, être internationale et Millerand a annoncé qu'il s'est approprié l'idée d'un congrès en vue d'examiner la suppression du travail de nuit, surtout dans les industries textiles.

Les puissances étrangères ont été pressenties à cet égard ; déjà se réunira à Paris un congrès privé pour la protection internationale des travailleurs.

Millerand ne se fait pas d'illusions sur l'efficacité immédiate des résolutions prises dans ces congrès.

« A considérer, dit-il, ce qui se passe depuis vingt ans, on voit que la législation internationale du travail, qui se constitue peu à peu, ne résulte pas de conférences internationales, mais de la connaissance qu'on acquiert de ce qui se passe au dehors, par l'attraction que produit sur un peuple tout acte nouveau émanant du voisin. »

Dans un autre ordre d'idées, le ministre indique comme mesure indispensable l'établissement de la statistique permanente du travail. Un million sera consacré à la statistique du travail pour 1901.

Connaissant ainsi les causes du chômage, Millerand a indiqué ensuite, aux applaudissements de la grande majorité de la Chambre, les remèdes principaux : l'établissement de meilleures conditions de travail et la diminution de la durée de la journée de labeur !

Au premier plan des autres remèdes, Millerand place l'organisation syndicale qui va, par la nouvelle loi sur la personnification civile et par la représentation des syndicats dans le conseil supérieur du travail, recevoir une impulsion nouvelle.

Enfin, le ministre a indiqué comment il comptait organiser le marché du travail.

« Toutes les semaines, les bourses du travail adresseront à la Fédération des bourses de travail de France les renseignements qu'elles possèdent sur le travail dans leurs régions respectives, elles indiqueront en outre les spécialités pour lesquelles, dans telle ou telle localité, il y a soit excédent d'offres du travail ou excédent de demandes du travail.

Ces renseignements seront centralisés dans une grande affiche qui sera envoyée à toutes les bourses du travail et mise, pour un prix modique, à la disposition des syndicats, de façon qu'on puisse indiquer aux travailleurs les localités où ils doivent aller pour trouver de l'occupation et celles où ils ne doivent pas aller s'ils veulent éviter le chômage. »

Il faudrait être de mauvaise foi, pour ne pas constater que cet ensemble de mesures constitue tout ce que, dans un régime capitaliste de production, l'on peut faire pour combattre le chômage et préserver les travailleurs de la misère imméritée.

Les paroles de Millerand sont celles d'un socialiste. Et si l'on considère que, dans le socialisme français, Millerand symbolise la volonté opiniâtre et l'action, on peut affirmer qu'elles s'imposeront bientôt dans de vivantes et bienfaisantes réalités.

Union nécessaire

On sait qu'en ce moment les tisserands de Renaix, comme ceux de Gand, sont en grève depuis plusieurs semaines.

En présence de cette crise, les patrons se sont organisés en syndicat et ont élaboré leurs statuts.

Ils ont décidé de ne pas prendre les ouvriers les uns des autres pendant un mois ; passé ce délai, ils aviseront.

Il est également décidé que le syndicat indemnisera l'établissement qui serait en grève pour des cas prévus par les statuts. C'est la caisse de grève.

Une somme importante a déjà été déposée par chaque syndiqué pour former la caisse commune.

Enfin, pour bien indiquer que ce Syndicat est une machine de guerre, les patrons ont décidé à l'unanimité de ne faire aucune concession aux grévistes.

La classe capitaliste s'unit donc pour résister aux justes revendications prolétariennes ; elle donne de l'unité à la lutte des classes.

Que les travailleurs, non seulement ceux de Renaix et de Gand mais de tous les pays imitent cet exemple et opposent à l'union patronale, l'union prolétarienne.

FEUILLETON DU 6 JUIN. — N° 77

LES DEUX ORPHELINES

PAR

Adolphe D'ENNERY

DEUXIÈME PARTIE

VII

Elle voulut marcher, mais ses jambes fléchissaient sous elle ; sa tête semblait entraîner le corps...

Les mains tendues dans le vide, la malheureuse fit quelques efforts pour se diriger ; mais, vaincue, elle rétrograda fébreusement pour venir, de nouveau, s'affaisser sur le grabat...

Sa raison pourrait-elle résister à tous ces chocs si violents, qui l'ébranlaient depuis le matin de ce jour néfaste ?

Un sommeil réparateur eut pu, peut-être, éloigner, sinon conjurer la catastrophe, en apportant l'oubli momentané à cet esprit en délire.

C'eût été un soulagement passager après lequel surgirait l'inconnu...

Et qui sait si la Providence ne se manifesterait pas alors, pour arracher la jeune fille à cette lamentable situation ?

Mais le sommeil ne venait pas à ces pauvres yeux fixes et noyés dans les larmes brûlantes..

Ni la fatigue du cerveau, ni la fièvre, ni l'épuisement des muscles n'avaient encore pu vaincre cette insomnie, auxiliaire redoutable de la Frochard, qui venait compliquer et compléter l'œuvre détestable de la mégère !

Certes, si en ce moment la mort l'eût saisie, la pauvre enfant s'en fût allée sans regret, comme meurent les êtres dont la vie a été sans reproche, et qui peuvent paraître purs — comme ils ont vécu — devant le juge suprême des consciences...

Mais l'heure de la délivrance n'avait pas sonné pour Louise.

Il lui était réservé de passer par d'autres émotions, par des épreuves autrement violentes et cruelles...

La source de ses infortunes n'était pas tarie.

Elle n'était encore, hélas ! qu'au début d'un long martyre que la plume se refuse à décrire.

Bientôt, en effet, la surexcitation cérébrale augmenta.

L'agitation devint excessive.

C'est le moment où la fièvre donne au cerveau du malade d'étranges lucidités...

Louise s'était redressée tout à coup.

De nouveau, il lui avait semblé entendre qu'on parlait au rez-de-chaussée...

Elle passa rapidement la main sur son front !...

Ce n'était pas une illusion provoqué par la fièvre : ce n'était pas un effet du délire...

Elle avait bien entendu...

C'étaient les intonations grondantes de la voix de la Frochard ; il n'y avait pas à s'y tromper...

A qui pouvait-elle parler ainsi, au milieu de la nuit ?...

Debout dans le galetas, Louise tâcha de marcher à tâtons vers la porte...

Pourquoi cette précipitation ?

La fièvre ne lui soufflait-elle pas l'idée folle de tenter une évasion ?.. Cette malheureuse, condamnée aux ténèbres, avait-elle oublié qu'elle était la victime pour laquelle il n'existait ni lutte, ni révolte possibles.

Comme si, pauvre affligée, elle n'avait pas, pour unique ressource contre les cruautés de la mégère, la soumission sans conditions, que la capitulation devant l'odieuse créature qui la retenait captive !

Louise ne cherchait pas à s'évader.

Elle avait été entraînée là, instinctivement, attirée par les voix qui se faisaient entendre dans la pièce du rez-de-chaussée.

Cette fois, au tumulte qui se faisait à quelques pas d'elle, l'aveugle redouta quelque chose de plus horrible encore dans sa situation.

Elle en arriva, à force d'affolement, à croire que l'odieuse femme était, maintenant, en conversation animée avec ce fils préféré auquel elle avait donné le surnom de « Chérubin ».

Alors la malheureuse fille fut saisie d'une frayeur immense...

N'allait-elle pas entendre la voix de cet homme qui, on s'était plu à le lui répéter maintes fois, n'admettait pas qu'on opposât même l'ombre d'une résistance à ses volontés ?

N'allait-elle pas se trouver, tout à coup en présence de la mère terrible et du fils sans pitié ?

Ce bourdonnement de voix n'annonçait-il pas un complot, tramé contre elle par ces deux forcenés dont la colère allait éclater, violente, impitoyable ?

N'était-ce pas le précurseur d'une tempête de vociférations, et, qui sait, d'effroyables violences ?

Tremblante, Louise écoutait, retenant son haleine, immobile devant cette porte fermée.

Et son imagination enfantait toute une lugubre scène se déroulant, — dans les ténèbres, — entre elle et ses bourreaux.

Ils la tenaient dans leur tanière...

Que pourrait-elle contre leurs sévices ?

Crier ?... Appeler au secours ?

En aurait-elle le temps, la possibilité ?

Et, quand bien même elle parviendrait à le faire, qui serait là pour répondre à son appel désespéré ?

Au surplus, qui voudrait se hasarder à la défendre contre ces misérables ?

Soudain, au milieu de son trouble, un nom se formula dans sa pensée...

Un nom qui jeta comme une vague lueur dans son esprit terrifié...

— Pierre ! murmura-t-elle entre ses lèvres frissonnantes !...

— Pierre !... répéta-t-elle mentalement.

Elle se souvenait, en ce moment d'angoisse, de celui dont la sollicitude pour elle ne s'était pas démentie un seul instant.

Le pauvre rémouleur aurait, assurément, pour elle, les meilleures intentions, mais — le voulût-il — il ne serait pas, hélas ! pour elle le protecteur audacieux qui la délivrerait des mains de ceux qui la séquestraient...

La voix de la Frochard avait pris de nouveau le ton menaçant qui faisait frissonner d'effroi la pauvre aveugle.

Et Louise l'entendit crier :

— « De la pitié !... Est-ce qu'on en a eu pour ton père... l'avorton ?... »

Cette voix rauque et stridente laissait après elle comme un écho sinistre !...

Anxieuse, haletante, Louise écoutait toujours.

Elle comprit que le rémouleur tentait vainement de faire revenir l'odieuse créature à des sentiments plus humains !...

La Frochard, continuant à vociférer, avait prononcé ces mots qui étaient arrivés, distinctement, jusqu'aux oreilles de Louise :

« — J'aurais l'œil sur toi, l'avorton !... »

Puis elle avait ajouté en grommelant :

— « Tu as une nature de traître, monsieur l'honnête homme !... Il faut se méfier de toi comme de toutes ces canailles qui ont assassiné ton brave homme de père... mon Anatole ! »

Moins troublée, l'aveugle se fut demandé ce que signifiaient ces propos concernant le mari de la Frochard.

La Providence voulut lui épargner cette dernière épreuve...

Certes, se sachant dans une famille d'assassins, la malheureuse fût morte de frayeur et de honte.

Elle n'eût pas survécu à l'idée d'avoir accepté l'hospitalité d'une femme dont le mari était monté sur l'échafaud.

Mais l'esprit de Louise était absorbé, en ce moment, par la douleur et l'angoisse...

Elle s'obstinait à écouter.

La Frochard continuait à parler, avec un redoublement de fureur, disant à Pierre :

— Elle chantera que je te dis : elle chantera. Faudra qu'elle cède ou qu'elle crève !...

Cette fois c'était d'elle qu'il s'agissait.

Elle savait de quel supplice elle était désormais, menacée...

— « Il faut qu'elle cède ou qu'elle crève ! Ces mots résonnaient à ses oreilles comme une menace terrible et qui serait réalisée, elle n'en pouvait douter !...

Mourir !... ah !... du moment qu'elle perdait à jamais l'espoir de retrouver sa sœur, l'infortunée ne redoutait pas la mort !...

Elle l'eût vue venir sans frémir...

Et, dans une sublime abnégation d'elle-même, elle eût murmuré de ses lèvres prêtes à exhaler le dernier soupir :

— « Nous nous retrouverons là-haut, ma sœur bien-aimée ! »

Mais, lorsqu'elle eut compris les odieuses paroles prononcées par la Frochard, Louise avait éprouvé un choc violent...

Il lui sembla que la misérable allait venir mettre son détestable projet immédiatement à exécution...

Reculant d'horreur, elle tomba évanouie sur le grabat.

. . . . . .

On sait que le rémouleur avait essayé d'apitoyer son infernale mère sur le sort de l'aveugle..

C'est qu'en effet, depuis que Pierre avait appris à quel genre de supplice on condamnait sa protégée, le pauvre garçon avait lui-même passé par de dures souffrances morales.

Son cœur compatissant saignait à la pensée que, lui, l'honnête ouvrier, serait tenu d'assister à des scènes ignobles et aux tortures d'une malheureuse qui avait eu confiance et qui en mourrait !...

(*A suivre*).